ASILE

Frédéric Jésu

« Comment arriverai-je au plus vite à la cime ? »
Monte toujours, et n'y pense pas !
Friedrich Nietzsche – *Le gai savoir*

Ça commençait à bien faire ! Ou plutôt : ça commençait à suffire comme ça. Plusieurs se l'étaient déjà dit *in petto*, puis en petits groupes, et ils se le répétaient maintenant de plus en plus souvent, de plus en plus résolument, sourcils froncés, mâchoires crispées, poings serrés au fond des poches. Il fallait agir, agir ensemble, et changer vraiment les choses, à la racine et non pas en gazouillant des slogans au bout des branches. Il fallait le faire entre les murs comme en plein air, mais surtout en plein air, une fois les murs abattus et les frontières renvoyées à leur absurdité foncière. Nous devions non seulement nous fâcher tranquille. Mais aussi, alchimistes inspirés, habiles à transmuter les métaphores en situations concrètes, nous tenir debout sur le pont face à l'écume – peu importaient les embruns annoncés – , rebattre toutes les cartes du grand jeu, joker compris, et nous préparer très sérieusement à rigoler un bon coup aux étapes fatidiques et aux virages en épingle. Nous convaincre enfin que le périple qui nous attendait serait sans retour. Les puissants allaient donc commencer par trembler, à la suite de quoi leur morgue et leurs certitudes se lézarderaient, s'effriteraient puis s'effondreraient dans les tourbillons de leur propre poussière. La magnitude serait d'au moins dix mille sur l'échelle de Richter des bouleversements sociopolitiques. Après quoi une aube que plus personne n'oserait qualifier d'inespérée rayonnerait sur les promesses de la reconstruction. Toutes les cartes seraient devenues des jokers. Ici déjà, comme ailleurs ensuite.

Si, réagissant à une actualité devenue semaine après semaine de plus en plus dirimante, Alex fut l'un des premiers à se décider, beaucoup n'attendaient évidement que cela. Il empoigna donc son téléphone et appela Louis puis Sarah, ou l'inverse, peu importe. « *On fait comme on a dit ?* ». « *On fait comme on a dit !* ». Louis relaya aussitôt l'initiative en joignant Laurence puis Karim, et Sarah fit de même en activant les motivations impatientes de David et celles de Nadia. Après quoi, Laurence contacta Serge et Aminata, Karim fit de même avec Lydie et Francisco. David mobilisa Kevin et Angela, Nadia passa l'information à Mohamadou et à Dominique … Et ainsi de suite, selon une parfaite progression arithmétique. Il n'y eut aucune défection, tant toutes et tous étaient convaincus, déterminés, fébriles. En moins de deux heures, ils furent cent vingt-sept, plus quelques sympathisants collatéraux impromptus, et au total pas loin de cent cinquante personnes à se donner rendez-vous le lendemain soir autour de la cascade sous la grotte artificielle du Parc des Chutes-Beaumont. Ils n'étaient alors que des apprentis insurgés. Si bien que, quand l'épisode fut révélé, lui conférant – caverne oblige – les attributs d'un mythe fondateur, ils se désignèrent eux-mêmes – et on les désigna bientôt dans les médias – sous l'appellation de « cascadeurs ».

Mais, dans l'immédiat, la police dite de proximité ne sut rien, ou rien d'exploitable, de cette réunion qui, quoiqu'éminemment stratégique, ne dura guère plus d'une heure et demi. Trop soudaine, trop courte, ses conséquences étaient trop énormes et trop inouïes pour être anticipées à temps par

l'imagination sécuritaire des brigades vespérales (le plus souvent cantonnée à résoudre l'équation suivante : comment coordonner au mieux, toutes sirènes hurlantes, pour tromper l'ennui et satisfaire les statistiques, quelques contrôles d'identité des loustics locaux habituels, l'éventuelle saisie sur eux de dix ou vingt grammes de *shit*, et surtout l'achat de kebabs et de bières pour toute la patrouille ?). Dont acte pour ce qui concernait l'« ordre public », et tant-pis-tant-mieux si l'érosion de l'impôt sur la fortune et de la lutte contre l'évasion fiscale, récemment décidée par le gouvernement, avait contribué à sous-financer un peu plus encore une vigilance policière déjà rendue, au fil des ans, bien absconse.

Laissons de côté ces considérations, dont les conséquences se manifesteront de nouveau, sous d'autres formes, par la suite. A ce stade préliminaire du récit, en revanche, trois questions relatives aux choix de technique activiste des « cascadeurs » méritent d'être posées, et éclairées, avant d'entrer dans le vif du sujet.

- Première question : pourquoi avoir organisé cette réunion ? Réponse : parce que le recours aux textos, aux trombinos, gazouillis et autres « réseaux sociaux » (comme on tient absurdement à les nommer) faisait courir le risque de laisser des traces écrites. Mais aussi parce que rien ne valait une magnifique, farouche et discrète rencontre physique pour s'identifier en direct et éprouver sa force collective avant de passer à l'action.

- Deuxième question : pourquoi avoir tenu cette réunion en ces lieux quasi druidiques ? Réponse : parce que Alex, Sarah, Louis et quelques autres, résidents des proches alentours du Parc des Chutes-Beaumont, en avaient depuis longtemps repéré les caractéristiques d'accessibilité, de quasi clandestinité mais aussi – pourquoi le cacher ? – de stimulante théâtralité.

- Troisième question : pourquoi, au regard de l'action projetée – dont on appréciera plus loin la nature et l'ampleur – avoir à ce point précipité la tenue de sa réunion de lancement ? Cela ne faisait-il pas des mois voire des années que les membres de ce réseau exponentiel piaffaient d'exaspération dans tous les recoins de la capitale et de sa région, et même au-delà ? Réponse : qu'on en juge par le récit qui suit.

Mais, à propos précisément de ce récit, deux informations méthodologiques s'imposent encore.

- Première information : le présent document a été rédigé par l'un des cent cinquante protagonistes du bouleversement (social, politique, économique, géographique) ayant résulté des initiatives qu'ils ont décidées lors de leur réunion sous la grotte des Chutes-Beaumont. Il s'efforce de faire état tant de celles-ci que des prolongements acrobatiques, mais assez bien maîtrisés – à un « détail » près – , qu'ils furent amenés à leur donner. L'auteur – délibérément anonyme – de ces lignes ne pouvant néanmoins être présent en l'ensemble de ces circonstances, certains épisodes ne sont que des témoignages de seconde main, parfois épiques, parfois ironiques, toujours sincèrement relatés. Le compte-rendu que l'on va lire ne restitue donc que dans la mesure du possible l'intégralité des événements dont on connaît aujourd'hui, sinon l'exact déroulé, du moins les radicales conséquences.

- Seconde information : il convenait de retracer au mieux tant le contexte de survenue de l'ensemble de ces événements que celui de leurs retentissements locaux puis, bien vite, nationaux – et

aujourd'hui, semble-t-il, possiblement internationaux. Aussi, pour mieux s'imprégner des enjeux publics dont ils étaient porteurs, reproduira-t-on au fur et à mesure certaines des dépêches de l'AFP (Agence France Presse) telles qu'elles coururent alors sur ce « fil » d'informations où se posent, et d'où s'envolent parfois, les journalistes.

Et, pour commencer, la dépêche ci-dessous, qui déclencha tout.

AFP – 13 janvier 20.. – 17h – Le Président de la République[1] *a déclaré, lors d'une conférence de presse donnée ce jour en marge des travaux du Parlement Européen, qu'en référence aux directives adoptées le 24 décembre dernier à l'unanimité des Etats-membres il ne prévoyait pas d'infléchir la politique nationale à l'égard des étrangers déboutés du droit d'asile, mais bien au contraire, a-t-il précisé,* « de la consolider tout en l'humanisant à la marge ». *En conséquence, les efforts d'interpellation et de rassemblement de ces personnes, «* qui n'ont pas vocation à demeurer sur notre territoire *», seront accrus et la durée maximale de leur rétention avant «* reconduite à la frontière *» sera portée, par voie d'ordonnance, de quatre-vingt-dix à cent trente-cinq jours. Des instructions seront données en ce sens, par leurs ministères respectifs, aux forces de police et aux tribunaux administratifs. Par ailleurs, afin d'améliorer et d'harmoniser aux plans tant quantitatif que qualitatif les capacités de rétention et les modalités d'éloignement des étrangers concernés, de nouveaux Centres de rétention administrative (CRA) seront construits à proximité des principaux aéroports internationaux. Leur capacité légale d'accueil ainsi que, dans la mesure du possible, celle des CRA déjà existants seront portées de cent quarante à deux cent quatre-vingts personnes. Enfin le Président s'est référé à l'article 9 alinéa 1 de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, ratifiée par la France, qui dispose que* « les Etats parties veillent à ce que l'enfant ne soit pas séparé de ses parents contre leur gré, à moins que les autorités compétentes ne décident, sous réserve de révision judiciaire et conformément aux lois et procédures applicables, que cette séparation est nécessaire dans l'intérêt supérieur de l'enfant ». *Considérant que le souci humanitaire devait s'exprimer, en l'espèce, par la volonté de ne pas retarder inutilement les procédures d'expulsion des familles, il a affirmé que celles-ci devaient donc pouvoir être accueillies en CRA, quels que soient les âges de leurs enfants. A cet effet, le CRA de Lomme-le-Saint, implanté près de l'aéroport de Roissorly et qui est déjà le plus important de France, s'est vu confier la mission pilote d'organiser dans les meilleures conditions la rétention administrative des familles avec enfants de zéro à dix-huit ans, incluant les femmes enceintes qui seront invitées, le cas échéant, à accoucher sur place avec l'assistance de sages-femmes vacataires recrutées à cet effet . Un dispositif de caméras de vidéo-surveillance installées dans chaque cellule et dans les parties communes permettra en outre de s'assurer que les parents pourvoient correctement aux besoins essentiels, en particulier d'hygiène et de sécurité, de leurs enfants, à défaut de quoi les services du Conseil départemental pourront être dument saisis afin de prodiguer à ceux-ci une protection alternative mais temporaire, pouvant prendre la forme d'une*

[1] Nous le dénommerons « PR » dans la suite de ce texte. Il ne s'agit pas, pour nous, de singer ces si serviles, futiles, ductiles et volubiles « proches collaborateurs », « communicants » et autres « *spin doctors* » qui, en truffant de cet acronyme leur conversation courante, entendent tout à la fois se flairer et se reconnaître entre eux et afficher leur « importance » devant les journalistes accrédités. Nous optons en revanche pour une anonymisation de la fonction parce qu'elle correspond à notre conception d'icelle, mais également pour nous prémunir – même si les temps ont changé à ce sujet, comme on le rappellera ci-dessous – de tout éventuel imbroglio judiciaire (en matière de diffamation, de prescription, de droits d'auteur, etc.). Aussi profitons-nous aussi de l'occasion de cette note de bas de page pour préciser que toute ressemblance entre telle figure relativement centrale puis périphérique de ce récit, désignée par les lettres PR et les personnages historiques de Marc Larnaque, Nicoléon Sarcopate, Franck Luxembourg ou Amadeus Micron ne peut être que le fruit de la convergence avérée de leurs orientations politiques en matière de droit d'asile.

*mesure d'« action éducative à domicile » [*sic*] ou « en milieu ouvert » (*re-sic*] ou encore de placement dans une « pouponnière » ou une « Maison d'enfants à caractère social », et ceci dans l'attente de l'éloignement définitif du groupe familial. Pour mieux faire connaître l'ensemble de ces dispositions, dont il estime qu'elles sont largement comprises et approuvées de l'opinion publique, et pour lancer et encourager un programme d'évaluation des progrès dont elles sont porteuses, le Président se rendra au CRA de Lomme-le-Saint dans la matinée du 16 janvier. A l'issue de la visite de celui-ci, il répondra sur place aux questions des journalistes invités à l'accompagner.*

Donc, une fois déroulé cet odieux tapis d'intentions : *basta* !, affirmèrent le lendemain soir, en le piétinant de toute la diversité de leurs chaussures, les cent cinquante conjurés – ou cascadeurs – des Chutes-Beaumont. *« Nous sommes tous, sur cette planète, de possibles demandeurs ou enfants de demandeurs d'asile !* », clamaient certains. « *Pas de rétention ni d'asile pour les fous qui nous gouvernent ! C'est eux qu'il faut « éloigner » ! Qu'ils s'en aillent tous ! »,* grondaient d'autres, pour lesquels étaient manifestement « fous » tous ces puissants qui, après avoir activé sans vergogne le chaos économique et climatique du monde, en jouissaient entre eux et s'imaginaient préservés de ses conséquences. « *Espaces de vie commune, pouvoir d'agir, devenir ensemble : partageons !* », complétaient enfin les plus résolus, et on leur demandait dans les recoins de la grotte de préciser leur slogan. Quoiqu'il en soit, tous regardaient de travers cette prétendue République dont le président et ses affidés leur renvoyaient un reflet abominable en lequel ils ne voulaient plus se reconnaître. La liste de leurs dénonciations était constante et connue : exploitation brutale du travail sous toutes ses formes, maltraitance et traque des pauvres, avantages fiscaux, sociaux et culturels concédés aux riches, promotion des mégapoles aux loyers exorbitants et mépris affiché envers leurs banlieues et les zones dites « rurales », exaltation artificielle des nationalismes xénophobes à l'intérieur des frontières et guerriers à l'extérieur, main mise sur le corps et le cerveau des enfants pour entretenir et reproduire toute cette gabegie, etc. Mais ce qui exacerbait et résumait maintenant leurs révoltes, c'était le sort réservé aux errants de toutes conditions en quête d'un port d'attache. Là se concentrait l'intolérable de toutes les violences sociales. Là se traçait la ligne de rupture nécessaire, absolue et sans retour avec l'ordre – ou plus exactement le désordre – établi et sa cruauté. Ils savaient qu'un jour ou l'autre tous pourraient devenir les errants faméliques et tragiques de ce monde-là[2]. Il fallait alerter tous les citoyens du monde et, avec eux, marquer un point d'arrêt puis inventer des alternatives. Donc monter en audace, agir, et s'en donner les moyens.

Vérifier en direct la convergence de leurs convictions et la vigueur de leurs intentions ne leur prit qu'une petite demi-heure. Après quoi ils s'intéressèrent de près à l'opportunité créée par la visite du PR, annoncée pour le surlendemain, au CRA prétendument « pilote » de Lomme-le-Saint. On avait compris que des journalistes patentés y seraient invités. N'en faisaient évidemment pas partie les deux pigistes présents ce soir autour de la cascade, dont on écouta cependant avec attention les conseils stratégiques. Le souvenir du cheval de Troie ruait allégrement dans les esprits échauffés par

[2] Un très vieux et deux très vieilles, qui avaient tenu à rejoindre le groupe des cascadeurs avec leurs cannes et malgré leurs arthroses, mentionnèrent en s'épongeant les yeux les rafles de familles juives auxquelles ils avaient assisté, adolescents, pendant la guerre. A cette époque aussi, la Gendarmerie nationale et la *Kommandantur* affirmaient que c'était par souci d'« humanité » qu'ils ne séparaient pas les enfants de leurs parents pour les faire monter ensemble, les premiers dans des autobus réquisitionnés, les seconds dans des wagons à bestiaux.

la mobilisation qu'ils projetaient. On se mit d'accord sur qui ferait quoi dans les quarante-huit heures à venir, en particulier pour ce qui concernait la location des cars[3].

Dans l'immédiat, Alex, Louis et Sarah suggérèrent la réservation, sous de faux noms, de deux chambres dans un hôtel de Lomme-le-Saint où ils iraient passer la nuit du 15 au 16 janvier. Dans les jours qui suivirent, la presse devait rendre abondamment compte, et pour cause, du stratagème qu'ils mirent ainsi en place.

Il ne fut pas difficile d'identifier les journalistes accrédités qui, pour *Le Globe*, *L'Hibernation* et *Paris-Flash*, assisteraient plus ou moins docilement à la conférence de presse du PR. Ces trois-là, en effet, suivaient et traitaient habituellement, dans les manchettes et les colonnes de leurs employeurs, le sujet de la chasse légale aux étrangers. Leurs noms étaient connus de leurs lecteurs, et ils plastronnaient volontiers d'un reportage à l'autre en déroulant statistiques et propos mesurés à propos de « la misère du monde qu'on ne peut pas toute accueillir ». Les deux cascadeurs pigistes s'employèrent donc à faire passer à chacun de leurs trois « confrères » un message présumé confidentiel selon lequel deux familles, récemment déboutées du droit d'asile et contraintes à la clandestinité, accepteraient de les rencontrer et de témoigner de leurs situations. Il était précisé que l'entrevue serait discrètement organisée par leurs avocats dans un hôtel de Lomme-le-Saint le matin même de la visite du PR. Alléchés tant par cette croustillante opportunité que par la promesse d'exclusivité, les trois journalistes – deux hommes et une femme, raison aussi pour laquelle ils avaient été sélectionnés – se précipitèrent à l'aube dans le piège, sans une once de méfiance. Ce n'était là pour eux que pure routine de ce qu'ils qualifiaient, en gonflant leurs plumes, de « journalisme d'investigation ». Ils furent accueillis par Louis et Sarah, dans la chambre d'Alex. Ceux-ci se présentèrent comme les avocats des familles, annoncèrent qu'elles allaient bientôt les rejoindre et, pour patienter, leur offrirent un café. Un café savamment dosé en somnifère d'action rapide. Dès que les journalistes furent assoupis sur le canapé, les trois comparses eurent vite fait de se saisir de leurs cartes d'identité, de leurs cartes de presse et des sorties papier de leurs courriels d'accréditation. Puis, après avoir confisqué le téléphone de la chambre et verrouillé celle-ci de l'extérieur, ils se dirigèrent à pied vers le CRA.

D'épais contingents de gendarmes, de gardes mobiles et de policiers en civil en tapissaient déjà les accès, mais les trois pseudo-journalistes détenaient désormais les documents idoines pour en franchir les barrières sans difficulté. Ils avaient vérifié la veille au soir qu'aucun portique de sécurité n'avait été installé mais, par précaution, ils s'étaient répartis le barillet chargé, la crosse et le canon d'un vieux revolver Fagnus Maquaire 11 mm démontable que chacun avait dissimulé dans son slip. Une fois parvenus dans ce qui tenait lieu de salle de presse, ils s'étaient dirigés l'un après l'autre vers les toilettes pour reconstituer l'engin que, pour finir, Sarah avait glissé dans son sac à main. Après quoi ils étaient revenus se fondre dans le groupe de leurs « confrères », papillonnant autour du buffet dressé à leur intention et se goinfrant de jus d'orange et de viennoiseries – ils auraient besoin de forces pour la journée qui s'annonçait. Tous guettaient derrière les vitres l'arrivée du PR.

[3] Les trois cascadeurs séniors se réjouirent à l'idée que l'affrètement de cars puisse aujourd'hui servir de tout autres projets que ceux auxquels leurs yeux d'adolescents horrifiés avaient autrefois assisté. L'une d'entre eux parla même de « cicatrisation d'un souvenir jamais guéri ». Sous les applaudissements émus de toute l'assemblée, ils se proposèrent comme caution auprès des entreprises de transport privé dont on prévoyait de louer les véhicules.

Celui-ci ne tarda pas. Distribuant moult poignées de main, un sourire rasé de près accroché à ses mâchoires, il évoluait avec satisfaction au milieu d'une noria de micros, d'appareils photos et de caméras, suivi de ses deux gardes du corps (avec, comme il se doit, oreillettes et lunettes noires). Il se dirigea sans se presser vers un grand gaillard cravaté aux cheveux ras et grisonnants, sans doute le directeur – ou, plus exactement, le « commandant » – du CRA, qui l'attendait sur le seuil et qui le salua d'un air grave, digne et concentré. Tous les quatre s'engouffrèrent dans les locaux. Le bataillon des journalistes patentés, se bousculant devant l'épaisse porte vitrée qui se referma aussitôt devant eux, n'eut alors rien d'autre à faire que de les regarder s'éloigner au fond d'un sombre couloir. Sarah, Louis et Alex profitèrent de ce que plusieurs d'entre eux s'employaient à commenter en direct cette première phase de l'événement à l'intention de leurs auditeurs et de leurs téléspectateurs pour se faufiler parmi eux et s'approcher de la porte. La visite du PR ne dura pas très longtemps. Son cabinet avait sans doute prévu que lui soit concoctée une inspection superficielle de ce que les lieux avaient de plus présentable – incluant, pourquoi pas, une salle de jeux pour les enfants, un stock de couches-culottes et de petits pots pour les bébés – complétée par une courte entrevue avec d'accortes fonctionnaires voire, plus courte encore, avec quelques « retenus » soigneusement sélectionnés et préventivement gorgés de sédatifs. Toujours est-il que le PR ne tarda pas à réapparaître devant l'auditoire des journalistes massés en meute devant l'entrée du CRA. Une fine bruine s'étant mise à tomber, le commandant du CRA s'était muni d'un parapluie, qu'il déploya à l'intention du PR avec, sur le visage, l'espoir discret d'une prochaine promotion. Chacun savait qu'en la présente séquence résidait le principal motif de toute cette agitation complice : le PR entendait confirmer et développer, à l'intention d'une fraction ciblée du bon peuple, les annonces qu'il avait récemment formulées au Parlement Européen, pendant que les journalistes souscriraient à l'injonction de leurs employeurs de relayer largement ces propos pour nourrir et renforcer l'audience du dit bon peuple par l'activation d'un thème susceptible d'exciter ses préoccupations supposées.

Bref, tout se passait comme prévu. Y compris pour Sarah qui, dès que le PR eût franchi le seuil du CAR, se dirigea vers lui en arborant le plus sucré de ses sourires et lui planta son Fagnus Maquaire 11 mm dans les reins. Louis et Alex, dans le même temps, se jetèrent sur ses deux gardes du corps, les immobilisèrent d'une sévère clé jugulaire, se saisirent en une fraction de seconde des armes qu'ils dissimulaient sous leur veste dans une bandoulière de cuir et les relâchèrent aussitôt en les gratifiant d'un vigoureux coup de pied au cul.

La confusion fut tout d'abord à son comble. Les journalistes s'éloignèrent, puis se rapprochèrent. Le commandant du CRA, plus pâle que le ciel, resta un instant interdit de stupeur, soudain orphelin de promotion, bruine et sueur se mêlant sur son front, puis il s'enfuit dans l'intention, déclarera-t-il plus tard, de prévenir les policiers en civil et en uniforme qui stationnaient un peu plus loin. Mais il tomba et disparut bientôt dans les bras des dizaines et dizaines de cascadeurs des Chutes-Beaumont qui, discrètement venus se positionner autour du CRA, en début de matinée, en voiture ou par les transports en commun, s'étaient fondus dans la petite foule que les badauds locaux avaient fini par constituer. La rumeur de la prise en otage du PR se répandit bientôt de proche en proche et les policiers se mirent, les uns à téléphoner pour demander des consignes, les autres à se rapprocher prudemment, leurs armes de service à la main. Mais, déjà, Alex, Louis, Sarah, tous trois ostensiblement armés et poussant le PR devant eux, étaient entrés dans le CRA, non sans inviter les journalistes qui le souhaitaient à les suivre – ce qu'une bonne moitié d'entre eux, les uns vaguement rigolards, les autres anxieux mais excités, acceptèrent de faire. Comme convenu l'avant-veille dans la

grotte, un certain David « Méla » – c'était évidemment un pseudonyme – leur fut désigné par et parmi les cascadeurs comme interlocuteur de référence, et ils s'en trouvèrent fort satisfaits : enfin un repère habituel, un indicateur de bonnes mœurs communicationnelles, un moyen de travailler comme si de rien n'était, alors même que les bienséances de rigueur semblaient gravement bousculées, pour ne pas dire sur le point de basculer vers l'inconnu !

Pendant ce temps, Alex, assisté de quelques cascadeurs qui avaient profité de la cohue pour rejoindre les trois preneurs d'otage, exigea et obtint de l'un des employés de l'établissement – les autres furent fermement invités à quitter les lieux - que lui en soient remises les clés. Ils procédèrent ensemble, avec son aide, à la fermeture de la porte d'entrée et de toutes les autres issues qui, s'agissant d'un CRA, n'étaient évidemment pas très nombreuses. Les cascadeurs nouvellement arrivés se proposèrent pour surveiller celles-ci. Après quoi la petite troupe constituée autour du PR captif alla se nicher au fond du couloir central, à la fois pour voir venir et pour aviser. Les trois cascadeurs armés, moins nerveux qu'ils auraient dû l'être en de telles circonstances, donnaient aux journalistes qui les avaient suivis l'impression de parfaitement maîtriser la situation.

Ils étaient aussi en mesure de maîtriser la communication et lorsque, au dehors, des gardes mobiles suréquipés firent mine de former bataillon, Louis exigea d'être aussitôt interviewé en direct. Assisté de David, et sur autant de stations qu'il y avait de journalistes devant lui, il révéla à l'opinion publique que le PR venait d'être pris en otage dans les locaux du CRA de Lomme-le-Saint, que ses ravisseurs étaient pour l'heure cadenassés avec lui et que, bien entendu, ils étaient armés. Il ajouta que le PR se portait bien, même s'il transpirait un peu, et qu'on attendait de lui qu'il s'engage à satisfaire trois revendications essentielles et préalables, puis à donner sur le champ les premières consignes en résultant, à savoir : la libération sans condition des familles « retenues » au CRA ; l'abrogation des obligations administratives de quitter le territoire les concernant ; et enfin leur évacuation en un lieu sûr, défini avec elles par les acolytes qui stationnaient aux alentours, et ceci au moyen des cars que d'autres sympathisants avaient préalablement affrétés à cet effet et qu'ils étaient en train d'acheminer vers le CRA pour y procéder. On put alors discerner la voix du PR bredouiller quelques mots de protestation puis – après que Sarah lui eut rappelé la présence du revolver d'une petite pression sur les vertèbres lombaires – de résignation. Mais pas encore d'approbation. Quelques minutes plus tard, on vit les gardes mobiles exécuter l'ordre, qu'ils venaient sans doute de recevoir « d'en haut », de se replier vers leurs fourgons blindés. Et, dans le même temps, une dizaine de cars de location se profiler entre deux vastes entrepôts de la proche zone industrielle et s'approcher des lieux. Suivis d'un véhicule de soins médicaux d'urgence, toutes sirènes hurlantes, mais ce n'était pas pour le PR car celui-ci, bien que pâle et balbutiant, n'avait pas – ou pas encore – besoin de soins.

AFP – 16 janvier 20.. – 11h – La situation reste confuse au CRA (Centre de Rétention Administrative) de Lomme-le-Saint où un petit groupe d'activistes aurait réussi à s'introduire dans la matinée et à y prendre en otage le Président de la République venu visiter cette structure. Ils semblent avoir bénéficié à cet effet de l'appui de plus d'une centaine de manifestants rassemblés autour de l'établissement, et ceci dans le cadre d'une opération de toute évidence soigneusement programmée. Simultanément, plusieurs journalistes présents sur les lieux attestent de l'évacuation sanitaire en urgence, pendant ces événements, d'un bébé né en France mais retenu avec ses parents au CRA depuis près de deux semaines dans l'attente de leur expulsion vers leurs pays d'origine. D'après les

témoignages recueillis sur place, l'enfant, âgé de trois mois, présentait depuis plusieurs jours des signes de souffrance respiratoire que, sans solliciter d'examen médical, les fonctionnaires de police chargés de la surveillance des personnes retenues dans l'établissement auraient délibérément sous-estimés, alléguant de « manœuvre dilatoire » des parents pour échapper ou faire échapper leur enfant à la mesure d'expulsion les concernant. Insistant sur le fait que la délivrance du laissez-passer attendu de leur pays d'origine était imminente, ils auraient privilégié le maintien de la famille dans les lieux, sans en référer au Juge des libertés et de la détention. Un policier en fonction au CRA, et qui a requis l'anonymat, a tenu à préciser que, conformément à la réglementation en vigueur, les chambres familiales y sont « spécialement équipées, notamment de matériels de puériculture adaptés *», et qu'un «* espace de promenade à l'air libre *» y est aménagé au bénéfice de l'ensemble des retenus, enfants y compris. Il a ajouté que ces installations venaient d'être présentées au Président de la République quelques minutes avant que survienne, au moment où il quittait les lieux, sa spectaculaire prise en otage. Toutefois, la situation du bébé en détresse ne lui avait pas été signalée, et c'est l'un des membres du commando d'activistes, faisant valoir sa profession d'infirmier dans un service de pédiatrie, qui aurait eu accès peu après au jeune enfant, constaté la nécessité de son hospitalisation en urgence et alerté par téléphone les services compétents. Cependant, au vu de la faible réactivité de ceux-ci, l'exfiltration du bébé et de ses parents a été organisée sans délai, avec le soutien d'une activiste extérieure qui les a conduits dans son propre véhicule vers le Centre hospitalier le plus proche et avant même que les urgentistes ne parviennent enfin sur place. On ignore si le Président de la République a été informé de ces événements dramatiques, absorbé comme il l'était au même moment par la prise de position qu'il était enjoint d'adopter face aux revendications des activistes, dont la presse présente sur place a été « invitée » par ceux-ci à faire état dans leurs grandes lignes.*

La compassion est une chose – et les conjurés cascadeurs, activistes désignés comme tels, la manifestèrent très concrètement envers un bébé en détresse dont ils organisèrent l'évacuation sanitaire trop longtemps différée, avec ses parents en larmes et sans la moindre autorisation officielle : ils apprirent dans la soirée qu'il avait survécu sans séquelle à l'ignominie administrativo-policière qui avait tenté de le maintenir entre ses griffes.

Mais l'efficacité stratégique relève d'une autre démarche, qui ne contredit pas la compassion, qui l'exhausse même, et qui dans le cas présent permit de la prolonger. Il fallait relayer dans l'instant les premières interventions assurées par Louis auprès des journalistes bloqués au CRA, mais dont il s'avérait qu'il était trop sollicité pour y donner utilement suite. Aussi David, lui-même journaliste récemment licencié par une chaîne d'information continue, fut-il confirmé sans controverse dans ses tâches de communication médiatique et militante. Son expertise ne lui demanda que quelques minutes pour mobiliser la logique événementielle occasionnée par le sort du bébé malade et interdit de soins, et pour émouvoir et révolter l'opinion publique, à juste titre et « en temps réel ». A tel point qu'on en oublia presque la situation, pourtant exceptionnelle, du PR ! Une pluie de courriels, de gazouillis, d'appels téléphoniques scandalisés s'abattit sur les ondes et les écrans lors d'émissions spéciales improvisées. Des avis populaires comminatoires déferlèrent en masse à l'occasion de micros-trottoirs organisés « à chaud » dans les minutes qui suivirent les flashes d'information portant sur la série de drames qui se jouaient au sein et autour du CRA. Un oncle de l'enfant put être joint par téléphone, et ses propos bouleversés et scandalisés se répandirent sur toutes les chaînes. Etc.

David profita de cette fièvre émotionnelle pour rappeler à ses confrères, qui le firent aussitôt savoir tous azimuts, que l'Assemblée nationale puis le Sénat s'apprêtaient dans le même temps à voter une loi faisant passer à quatre-vingt-dix puis à cent trente-cinq jours le délai légal de rétention administrative des « déboutés du droit d'asile » avant leur expulsion du territoire national. Et que leurs enfants, même nés en France, ne seraient pas mis à l'écart de ces dispositions iniques et péremptoires. Le PR s'étant targué quelques jours plus tôt d'être à l'initiative du dit projet de loi, il fallut veiller à ce que le maintien de sa position à ce sujet soit interrogé par quelques journalistes incisifs que les cascadeurs guidèrent donc vers le petit local à bagages où il avait été consigné – avec une bouteille d'eau, qu'il avait vidée en un temps record, et la liste des trois revendications que Louis lui avait présentées devant la presse et qu'il ne cessait depuis lors de malaxer entre ses doigts fébriles. On le laissa pâlir et balbutier aussi longtemps que possible devant les caméras et les micros de nouveau sollicités et qui vibrionnaient autour de lui. Après quoi, une fois qu'il eût publiquement fini par admettre que l'inadmissible ne pouvait plus perdurer, Louis, Sarah et Alex lui soufflèrent la seule option qui s'ouvrait à lui : convoquer en urgence le Congrès, c'est-à-dire la réunion de l'Assemblée nationale et du Sénat, au château de Servailles – ce que la Constitution lui permettait et ce à quoi il s'était déjà employé, en des circonstances et pour des motifs plus éthérés – ; et inscrire à son ordre du jour l'adoption d'un nouveau projet de loi, autrement substantiel et radical, relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers, et notamment des demandeurs d'asile et de leurs enfants. Les cascadeurs pouvaient d'ores et déjà lui en suggérer les termes.

Le PR se rangea assez vite à l'option de cette convocation qui, pensait-il sans doute, à défaut de le contraindre à céder sur le fond, lui permettrait de gagner du temps. Mais c'était sans compter sur la détermination des cascadeurs. Et surtout, dans l'immédiat, avait-il d'autres choix, avec un Fagnus Maquaire 11 mm que Sarah, saisie d'ankylose, venait de remonter, courtoisement mais fermement, de ses reins à sa nuque ? Sans compter qu'il faisait face, en temps réel et en continu, sans maquillage ni « éléments de langage » préparés par son cabinet, aux représentants des principaux médias nationaux braqués quant à eux, en gros plan, sur les signes extérieurs de sa panique – ce qui leur posait certes quelques problèmes déontologiques, mais quelques cascadeurs disposaient maintenant, subtilisés au fur et à mesure de leur évacuation aux fonctionnaires de police du CRA, de quelques armes de poing supplémentaires pour les aider à les résoudre. Dans la foulée de sa prise de conscience des rapports de forces en présence, et après avoir avalé coup sur coup deux tasses de café très sucré, le PR téléphona d'abord à son ministre de l'Intérieur pour lui enjoindre de ne pas s'opposer à l'évacuation annoncée, au moyen des dix cars affrétés par les cascadeurs, des cent trente-quatre familles détenues avec leurs enfants au CRA de Lomme-le-Saint. Après quoi, comme il transpirait toujours et se triturait pathétiquement les phalanges, il se résolut – combien humain et petit il était alors redevenu ! – à déclencher le dispositif institutionnel de convocation du Congrès. Il lui suffit pour cela de rédiger, sous les regards attentifs de ses gardiens, deux courriers électroniques, l'un au président de l'Assemblée nationale et l'autre à celui du Sénat, que les cascadeurs s'empressèrent de leur faire parvenir au moyen de leur propre messagerie, avec – au moyen des listes de diffusion de Louis, d'Alex, de David et de quelques autres – moult copies à la presse.

Les parlementaires étant alors tous en session dans leurs assemblées respectives, le Congrès put ainsi être publiquement et effectivement convoqué le jour-même, dans l'urgence donc, et à seize heures, avec un seul point à son ordre du jour : « examen et adoption des grandes lignes d'un projet

de loi d'initiative gouvernementale et de révision constitutionnelle relatif au statut et aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers, et notamment des demandeurs d'asile et de leurs enfants ».

Les cascadeurs connaissaient déjà les termes du texte qu'ils entendaient voir être votés par le Congrès, certains d'entre eux les ayant pour l'essentiel et depuis longtemps déjà rédigés en petits groupes, puis présentés, discutés et fait valider en conclusion de leur réunion de l'avant-veille aux Chutes-Beaumont. Et ils entendaient moins qu'ils fussent scrupuleusement examinés qu'immédiatement adoptés par cette prétendue « représentation nationale » dont les membres connaissaient si peu, depuis leurs appartements cossus et à l'aune de leurs parcours protégés, ce qu'il en était des conditions réelles et trop souvent pathétiques « d'entrée et de séjour des étrangers ». Un petit groupe de cascadeurs se chargerait donc de veiller à ce que le PR assume son rôle en la matière – et à ce que celui-ci, aussi contraint soit-il devenu sous leur influence, s'impose aux parlementaires – pendant que d'autres, plus nombreux et tout aussi résolus, se consacreraient à organiser l'accompagnement des familles extraites de l'infâme CRA vers leur nouveau lieu de vie, puis à préparer leur installation avec eux et, si possible, avec le concours de leurs voisins improvisés.

AFP – 16 janvier 20.. – 13h – Albert Gaffy, grand reporter à Paris-Flash*, Jocelyne Dumongin, journaliste au* Globe *et Jacky Monteil chroniqueur à* L'Hibernation *ont annoncé en fin de soirée avoir porté plainte contre X pour tentative d'empoisonnement, séquestration, vol de documents et usurpation d'identité. Fallacieusement attirés ce matin dans un hôtel de Lomme-le-Saint, avant que ne s'y déroulent les événements dramatiques ayant marqué et suivi la visite du Président de la République au Centre de Rétention Administrative (CRA), ils affirment avoir été victimes des agissements de trois individus – deux hommes et une femme – en lesquels ils disent avoir reconnu certains des protagonistes de ces événements depuis que les principales péripéties en ont été largement retransmises par les chaînes d'information continue. Selon le Procureur de la République, «* les individus mis en cause, après avoir délibérément drogué leurs trois victimes, auraient subtilisé leurs documents professionnels et leurs cartes d'identité dans l'intention de s'introduire à leur place au CRA et d'y déployer leur stratégie subversive *». Une enquête, confiée à la Police Judiciaire, a été aussitôt diligentée sous l'autorité d'un juge d'instruction. Mais, compte-tenu de la tournure prise par les développements en cours, on ignore si elle pourra être menée à son terme dans des délais satisfaisants.*

A midi, et dans les locaux du CRA qu'ils s'apprêtaient à quitter, Alex, Louis, Sarah et leurs amis « activistes » restaient peu sensibles aux émois actuels et à venir des trois journalistes matinaux – « le cheval des trois », les intitulaient-ils maintenant en ricanant – dont certains de leurs confrères effarouchés ne manqueraient sans doute pas, ultérieurement et pour la forme, ou peut-être pas, de relater les mésaventures. Ils étaient en revanche stratégiquement attentifs à la double fonction – de matelas protecteur à l'encontre de la police et de relais d'opinion auprès de la population – que plusieurs dizaines d'autres journalistes assuraient désormais autour d'eux au sein du CRA où ils les avaient de fait consignés. Ils dressèrent alors – sans eux, mais en partie à leur intention et en s'appuyant sur leur présence – un bilan dynamique de la situation et des suites à donner aux deux fronts en présence. Et voici ce qu'il en était.

Sur le premier front : les cascadeurs tenaient le PR, en quelque sorte, par la cravate, et ils étaient entourés d'un cercle de journalistes émoustillés par l'occasion de communiquer « dans les conditions du direct », disaient-ils, sur l'audace de leurs initiatives, sur le sort du bébé sinistré, sur celui du PR, sur les suites législatives annoncées au Congrès de Servailles, et sur dieu sait quoi dont il n'y avait guère à se soucier... Les cascadeurs exigèrent et obtinrent alors, auprès du ministère de l'Intérieur, l'autorisation, pour se rendre à Servailles avec le PR et le plus grand nombre de journalistes possible, de recourir à deux fourgons de gardes mobiles – mais, bien entendu, vides de gardes mobiles – , ainsi que le privilège, pendant tout le temps du trajet, d'être encadrés par deux escouades de motards et de bénéficier en outre des hurlements d'autant de sirènes et du clignotement d'autant de gyrophares qu'il le faudrait. Sarah, qui se disait de nouveau menacée de crampes furtives, et après en avoir brièvement délibéré avec Louis et Alex, décida quant à elle de réajuster son Fagnus Maquaire 11 mm depuis la nuque cravatée du PR (mais sa cravate était depuis longtemps dénouée) jusqu'à, de nouveau, ses lombes empâtées. Elle le fit largement savoir, y compris au PR, qui en informa aussitôt par téléphone portable son compatissant mais impuissant directeur de cabinet. La capacité à prendre des décisions utiles et appropriées était devenue très relative dans les hautes zones du pouvoir de l'Etat. Pour finir, Sarah, Louis, David, le PR et un large échantillon de journalistes se dirigèrent comme convenu, un peu avant treize heures, vers les deux fourgons habituellement dévolus aux gardes mobiles mais, à leur grand désarroi, désertés par eux. Quand tous s'y furent rapidement installés pour prendre la direction de Servailles, il apparut qu'à l'évidence aucun « tireur d'élite » de la police ou de l'armée n'aurait pu ni ne pourrait maintenant remédier à de telles audaces. Il était aussi admis à ce stade que le convoi pour Servailles serait escorté, outre par les motards de la police, par la cohorte des véhicules des journalistes qui n'avaient pu prendre place dans les deux fourgons – ainsi que, probablement, par un cortège d'hélicoptères et de drones impuissants à contrôler la situation et dont nul ne se soucierait donc de savoir qui les aurait mandatés.

Sur le second front : dans les coursives du CRA, et en présence des quelques journalistes qui s'intéressaient à cette autre scène, une trentaine de cascadeurs étaient peu à peu parvenus à rassembler les familles – dont ils avaient sans trop de peine obtenu la libération auprès d'un essaim de fonctionnaires abasourdis et parfois hilares. Ils expliquèrent et détaillèrent alors aux parents et aux enfants leur proposition de les transférer avec leurs cars, maintenant rassemblés sur un parking proche du CRA, vers la ville de Noçanel, chef-lieu du Rone, située à deux cent vingt kilomètres et à moins de trois heures de trajet de Lomme-le-Saint. Ils savaient en effet qu'à Noçanel, vaillante mais triste ville rongée par une absurde désertification, nombre de logements sociaux restaient vacants, que nombre de classes et d'écoles étaient menacées de fermeture, que nombre d'emplois de service restaient non pourvus, que nombre de terres inexploitées attendaient d'être de nouveau défrichées et ensemencées, etc. Bref, qu'il y avait de la place, et des places à prendre, pour des familles regorgeant d'énergie et d'enthousiasme et aptes à redessiner, sur ce territoire désenchanté, un avenir que l'oppression, la sécheresse chronique, la prévarication des ressources et au total la misère rurale ou urbaine avaient forclos dans leurs pays d'origine. Des demandes de précisions fusèrent en grand nombre, des objections aussi, auxquelles il fut répondu dans la mesure du possible. Les probabilités supplantèrent peu à peu les incertitudes, le défi l'emporta sur le doute, même si chacun restait prudent. Mais, d'abord timides, puis de plus en plus profus, des applaudissements enthousiastes finirent par accompagner les annonces et les informations délivrées par les cascadeurs. Si ceux-ci avaient vu juste en profilant de nouvelles perspectives pour les familles

extraites de ce honteux CRA, il n'en fallait pas moins, de toute évidence, les construire d'une part avec elles ; mais aussi et d'autre part – et les cascadeurs y pensaient depuis que cette idée avait été suggérée en leur sein par d'anciens natifs de la ville – avec les habitants de Noçanel eux-mêmes, et avec ceux de ses alentours, ce qui ne serait pas d'emblée le plus facile. Les embarquements dans les cars commencèrent à s'effectuer au fur et à mesure de la fragile logistique établie par les cascadeurs et, surtout, au rythme des joyeuses approbations de leurs nouveaux amis. Des liasses d'abscons et inutiles justificatifs administratifs, glanés ça ou là, sortaient timidement des poches des parents, mais on se demandait bien pourquoi à ce stade. Les enfants, quant à eux, réclamaient et savouraient goulument les briques de lait chocolaté collectées à leur intention. Des chansons venues de loin sortaient des gorges des plus vieux et, surtout, des plus vieilles. Et des larmes perlaient au coin des yeux des plus aguerris des cascadeurs, embarqués aux côtés des uns et des autres, lorsque les cars se mirent à faire ronfler leurs moteurs et sortirent l'un après l'autre du parking, laissant le CRA loin derrière eux …

AFP – 16 janvier 20.. – 15h – La situation reste confuse au Centre de Rétention Administrative (CRA) de Lomme-le-Saint où le Président de la République effectuait une visite en début de matinée pour présenter et argumenter les orientations politiques élaborées par le gouvernement et discutées au Parlement en matière « de gestion et d'orientation des personnes déboutées du droit d'asile »*. C'est alors qu'il a été pris en otage par un groupe d'activistes dont plusieurs seraient armés. Selon une rumeur non confirmée, c'est dans ces conditions que son transfert au château de Servailles serait maintenant envisagé. Il devrait y prononcer un discours sur le même thème dans le cadre d'une session du Congrès, cette réunion exceptionnelle de l'Assemblée nationale et du Sénat, et prévue par la Constitution, mais qu'il aurait été contraint par ses ravisseurs de convoquer en urgence. Les revendications et donc les motivations de ces derniers, qui ont été exposées devant les journalistes présents au CRA, concernent en effet le statut des étrangers et elles sont formulées en des termes particulièrement intransigeants et radicaux. Par un communiqué de presse publié à 14h, le ministre de l'Intérieur a fait savoir que, malgré la gravité de la situation, il se devait d'exclure toute intervention des forces de police, pourtant mobilisées en renfort et en urgence, et ceci du fait de la forte concentration, sur la scène de la prise en otage, d'un grand nombre de journalistes rendus plus ou moins captifs des activistes et, aux alentours du site, de celle de badauds peu à peu accourus sur les lieux. La gestion de la situation est en outre complexifiée par le surgissement en nombre croissant de près de deux cents personnes retenues au CRA – dont plusieurs familles avec enfants – après qu'elles en aient été progressivement « libérées » par d'autres activistes. Ceux-ci projetteraient leur « exfiltration » vers une destination maintenue secrète, au moyen d'une dizaine de cars de tourisme manifestement affrétés dans ce but depuis la veille, comme vient de le confirmer leur gestionnaire contacté par téléphone. Dans ce contexte, l'évacuation sanitaire d'un bébé présumé privé des soins qu'aurait nécessité son état de santé a ému les observateurs locaux et, plus largement, l'opinion publique, en même temps qu'elle a contribué à délier certaines langues. Ainsi, dans un communiqué de presse publié lui aussi à 14h, la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté a-t-elle tenu à rappeler que les CRA, au nombre de vingt-quatre dans notre pays, étaient régis par le Titre V du Livre V du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, qu'ils étaient gérés par la Police nationale et non pas par l'Administration pénitentiaire, et qu'y étaient « retenus » – c'est-à-dire privés de liberté, avec l'autorisation du Juge des libertés et de la détention – des étrangers auxquels l'administration ne reconnaît pas le droit de séjourner sur le territoire national, et ceci le*

temps d'organiser leur éloignement forcé vers un pays qui accepterait de les recevoir, le plus souvent celui dont ils ont la nationalité. La Contrôleuse a aussi précisé que près de cinquante mille personnes, réparties sur vingt-quatre CRA, ont connu cette situation l'année dernière – un chiffre multiplié par trois en quinze ans – , sur des périodes limitées à quarante-cinq jours, mais dont l'extension à quatre-vingt-dix voire à cent trente-cinq jours était actuellement examinée par le Parlement. Elle a enfin ajouté que, hors Outre-mer, où ils sont plusieurs milliers, près de quatre cents des personnes ainsi retenues étaient des enfants, notamment à Lomme-le-Saint[4]*. Et que, s'ils ne sont certes pas séparés de leurs parents, il s'avère en revanche, comme le soulignent les associations autorisées à intervenir en CRA et citées par la Contrôleuse, que* « les conditions matérielles de vie [y] sont presque aussi restreintes et contraignantes qu'en prison »[5]. *Prolongeant ces propos, un brigadier en fonction au CRA de Lomme-le-Saint, mais confiné à l'arrêt-maladie depuis plusieurs mois pour avoir dénoncé le racisme en vigueur au sein de la hiérarchie et chez nombre des collègues de sa structure, s'est par ailleurs manifesté en début d'après-midi auprès de la presse, tout en requérant l'anonymat, pour faire connaître son point de vue sur ces « conditions matérielles de vie ». Outre les comportements régulièrement insultants à l'égard des personnes retenues dont il a tenu à confirmer l'existence – malgré les sanctions renouvelées auxquelles ces propos risquent de l'exposer – , il a aussi évoqué ces* « poubelles infestées de rats » *qu'on «* éloignait juste avant une inspection », *ou encore les regards désapprobateurs de ses collègues quand il voulait donner aux retenus et à leurs enfants des pulls rapportés de chez lui :* « Il faisait deux degrés dehors. Le major de la brigade me l'a interdit et, plus tard, le commandant du CRA me l'a reproché »*. Interrogé sur les évènements en cours, il a ajouté :* « Je défends les institutions républicaines, mais j'ai du mal à fouiller un bébé de huit mois ou une adolescente de treize ans handicapée dont l'état n'est pas compatible avec la rétention »*. Contacté par téléphone et par messagerie, le commandant du CRA a refusé de commenter ces propos, tout en indiquant que, malgré l'anonymat dont voulait se prévaloir le policier qui s'était exprimé de la sorte, il était aisé de l'identifier tant son point de vue était ultra-minoritaire au sein de sa brigade, et en ajoutant que celui-ci s'était soustrait à plusieurs reprises au contrôle médical prescrit par le renouvellement de son arrêt maladie ».*

Bon, ça commençait de nouveau à bien faire. Tout le monde se mettait à trop parler, de tout, tout le temps, à tout le monde. Pourquoi pas si cela pouvait permettre de faire entendre les voix des « retenus » ? Mais, en réalité, bien peu de commentateurs connaissaient les multiples langues de ceux-ci. Dès lors tous les autres acteurs et témoins, les cascadeurs y compris, s'enivraient surtout de l'occasion de tintinnabuler avec ces grappes de journalistes fiévreux qui, les sollicitant sans cesse et de travers, se montraient aussi émoustillés qu'anxieux de se voir coincés dans une situation qui semblait se figer dangereusement (étincelaient en effet au soleil d'hiver les casques en ligne de plusieurs contingents de gardes « mobiles », certes plutôt immobiles et impuissants, mais bodybuildés en diable et devenus en moins d'une heure omniprésents autour du CRA). Une situation que ces forçats de l'information étaient de toute évidence désireux de voir se prolonger encore un peu, mais pas trop, c'est-à-dire surtout de la voir se conclure sans trop de violences et à temps pour

[4] La Cour européenne des droits de l'homme a estimé à ce propos, à six reprises en quatre ans, que notre pays violait plusieurs des principes de la Convention européenne des droits de l'homme, et notamment l'interdiction des traitements inhumains (article 3), le droit à la liberté et à la sûreté (article 5) et le respect de la vie privée et familiale (article 8). Elle a aussi estimé que « *si les conditions matérielles de certains centres sont correctes, les conditions inhérentes à ce type de structures ont un effet anxiogène sur les enfants en bas âge* ».

[5] S'agissant du CRA de Lomme-le-Saint, l'une de ces associations dénonce un espace « *sécuritaire* » et « *totalement déshumanisé* », où les dispositifs de surveillance abondent et interdisent toute intimité (ainsi, le fait que le haut des portes des chambres soit vitré).

qu'ils puissent rejoindre d'abord leurs rédactions pour y pondre leurs reportages, et ensuite leurs chères familles préservées quant à elles – et grand bien leur en fasse – de toutes ces misères et calamités.

Bref, assez parlé, il était temps de continuer à agir. Le PR avait sorti tous les *jokers* de son grand jeu – dignité offusquée (« *à travers moi, c'est la nation dont vous bafouez les lois* »), chantage au malaise vagal (avec suées, nausée, maux de tête, vertige, etc. mais un des cascadeurs était aussi médecin, aussi cette séquence fut-elle assez vite conclue), torve séduction (« *nous partageons au fond les mêmes valeurs mais, comprenez-moi, de là où je suis je dois préserver la cohérence nationale* »), menaces rampantes (« *vous n'imaginez pas ce dont les unités spéciales de notre police sont capables* »), chantage affectif de bas étage et incongru (« *moi aussi, j'ai une femme et des enfants* ») et autres balivernes de tripot. Les cascadeurs savaient surtout, par un fil AFP de 14h30, que les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat s'étaient conjointement résignés, au vu de la gravité de la situation institutionnelle et de l'impossibilité de la résoudre par la force, à accueillir et ouvrir le Congrès à 17h. Comme prévu, et c'était là l'essentiel. Aussi, à Servailles, se rassemblaient déjà, comme prévu aussi : sur les lieux, un chapelet d'huissiers en grand costume à chaîne ; tout autour, plusieurs garnisons de nouvelles forces policières équipées entre autres – et cela flattait les « activistes » – de gilets pare-balle ; et, dans les interstices, une escouade de journalistes rameutés pour l'occasion et dument outillés des moyens de radiodiffusion permettant de couvrir la soirée et la nuit.

Les cascadeurs n'étaient pas peu fiers de la mise en scène préparatoire qui s'annonçait de la sorte à l'autre bout de la métropole. Mais ils devaient, dans l'immédiat, en assurer l'intendance locale. Et, en l'occurrence, gérer les grossières incartades d'un PR plus émotif et plus retors qu'ils ne l'avaient envisagé. Sur le chemin qui les menait aux deux fourgons de gardes mobiles réquisitionnés par leurs soins, sa Majesté républicaine se crut ainsi tenue d'improviser sous les vidéo-caméras, en vue sans doute de la postérité – façon « fuite à Varennes » – qu'il en attendait, deux misérables tentatives d'évasion. Il voulut les mener jarret tendu, en jouant des coudes et en roulant ses frêles épaules. Et en sollicitant surtout un ultime appui auprès de ses affidés de toujours : ses propos embués de vaines convictions socialo-patriotiques cherchèrent ainsi, lors de sa première tentative, à émouvoir les journalistes épars du premier cercle ; sa mâchoire absurdement crispée et ses sourcils en vrille espéraient, lors de la seconde, mobiliser de même les lointains policiers du second cercle. Mais, indifférentes aux vents dont il prétendait les animer, les ailes et la queue de ce triste sire restèrent chaque fois en berne du fait d'une mobilisation, déterminante et spontanée, d'un tout autre ordre. Un solide rempart formé de retenus, de retenues et même de quelques enfants libérés par les cascadeurs, et qui s'apprêtaient à rejoindre les cars destinés à leur évacuation, se forma en effet à deux reprises autour du PR. Toutes et tous l'invitèrent courtoisement, mais fermement, à rester sous bonne garde – et sous celle de l'arme, toujours braquée entre sa nuque et ses reins, de Sarah. A la fois graves et hilares, ces admirables personnes qui venaient de renouer avec les espaces ouverts d'un clair après-midi de janvier et qui, avec l'aide de quelques interprètes improvisés, avaient parfaitement compris les intentions des cascadeurs, veillèrent ainsi à ce que se dirige sans tergiverser, vers le véhicule et le destin qui l'attendaient, l'inspirateur et le gardien des lois de la nation. Et à ce qu'il se prépare, après son rendez-vous de Servailles, à en promulguer de nouvelles.

Tous se répartirent donc dans les deux fourgons et prirent la route – encadrés en trois dimensions, à l'extérieur, d'un essaim bourdonnant de motards, d'hélicoptères et de drones. A l'intérieur, la plupart des journalistes présents n'en menaient pas large, mais ils restaient fascinés tant par l'audace de leurs guides que par les enjeux de celle-ci. Alex se trouvant manifestement harcelé dans le premier fourgon par les attentions quasi extatiques d'une pigiste de *La Virgule*, il fut décidé de soulager les crampes envahissantes de Sarah en lui proposant, ce qu'il accepta avec soulagement, de prendre le relais, devenu d'ailleurs moins essentiel, de la manipulation du Fagnus Maquaire 11 mm. Dans le second fourgon, où l'on avait laissé prendre place par courtoisie l'un des gardes du corps du PR, ex-petite frappe des beaux quartiers manifestement tétanisé par le constat de son inutilité depuis qu'il avait été désarmé, David expliquait à ses confrères journalistes non pas qui étaient les cascadeurs, ce qui ne regardait personne, mais ce qu'ils attendaient du Congrès en termes de remaniements législatifs voire constitutionnels de fond, ce qui regardait tout le monde.

AFP – 16 janvier 20.. – 20h – Au cours d'une séance rendue extraordinaire et mouvementée par les circonstances de sa convocation, le Congrès, qui a entendu pendant près de deux heures le Président de la République s'adresser à ses membres, serait en passe de valider en urgence le principe de l'introduction, dans la Constitution et dans plusieurs Codes des lois de la République, de modifications substantielles relatives aux droits des étrangers. Sur le fond, et de l'avis de plusieurs juristes, responsables associatifs, observateurs et acteurs engagés de longue date dans ce champ et aussitôt contactés par la presse, ces modifications seraient susceptibles d'infléchir considérablement, à plus ou moins brève échéance, l'organisation et le fonctionnement de nombre d'institutions nationales et territoriales concernées. Dans l'immédiat, plusieurs ministres, élus locaux et directeurs d'administrations centrales et locales admettent déjà que, telle qu'envisagée, la révision des conditions d'entrée et surtout de séjour d'un nombre accru d'étrangers dans notre pays serait sans doute de nature à remanier en profondeur les perspectives de revitalisation de territoires en déshérence de celui-ci. Par ailleurs, et du fait des accords de réciprocité conclus ces dernières années par les principaux pays membres de l'Union européenne, les évolutions législatives projetées dans notre seul pays pourraient avoir d'importantes répercussions entre et au sein de chacun d'eux, notamment en termes de circulation et d'implantation transfrontalières des étrangers concernés.

Les cascadeurs avaient déjà longuement discuté, arrêté et énoncé entre eux les intentions qu'ils voulaient voir s'inscrire irréversiblement non seulement dans les futures lois, mais aussi dans les faits, ce qui, on ne le sait que trop, est loin d'être ensuite toujours le cas. D'où leur vigilance et leur mobilisation sans faille : ils allaient certes exercer une pression absolue sur l'élégante faune légiférante qui glosait et s'agitait sous les plafonds dorés des sphères palatines du Château de Servailles, mais tout en gardant un contact téléphonique permanent avec leurs dix cars qui cheminaient vers Noçanel à travers des paysages péri-urbains évidemment moins rutilants et donc plus prédictifs. L'idée tactique était de veiller à la redéfinition du cadre formel tout en anticipant sur l'aménagement du contenu réel, de créer le fait accompli pour que le droit s'inspire en toute connaissance de cause des nouvelles marges rendues possibles sur un territoire « pilote ».

Ceux d'entre les cascadeurs (Alex, Sarah, David, Louis et quelques autres) qui avaient bien voulu être affectés à la fastidieuse mais indispensable opération de Servailles prirent connaissance les tout

premiers, peu après vingt heures, du charabia explicitement aseptisé et donc prometteur de la dépêche AFP qui circulait déjà, dans les travées du Congrès, sur les tablettes et autres *smartphones* des députés et des sénateurs. Cette dépêche renvoyait d'ailleurs à ceux-ci, comme en miroir, l'avancée de leurs propres délibérations tout en leur signifiant publiquement – on appelait cela un « effet cliquet » – l'impossibilité d'une reculée. David la transféra donc aussitôt sur les *smartphones* de leurs compagnons en route dans les cars pour Noçanel, lesquels en firent à leur tour connaître les grandes lignes à tous les passagers, ne suscitant cependant chez eux qu'un intérêt mesuré et prudent, ce qui se comprenait fort bien. Quant aux cascadeurs confinés au château de Servailles, l'air modestement triomphant, postés en léger retrait mais bien visibles sur la tribune, leurs trois armes de poing (le fameux Fagnus Maquaire 11 mm et celles qu'ils avaient confisquées aux gardes du corps du PR) convergeant, tranquillement et résolument, vers le « perchoir » et vers deux jeunes journalistes secrètement sympathisants qui avaient accepté de jouer le rôle de boucliers, ils observaient avec un sourire quelque peu anthropologique les comportements des élus de la Nation rivés à leurs banquettes de velours rouge : les uns, majoritaires, honteux, impuissants, étaient à juste titre pâles de colère d'avoir été et de rester violentés par les initiatives de ces maudits « activistes » ; les autres, moins nombreux, affichaient l'enthousiasme rubicond des approbateurs passifs d'une transgression inespérée, d'un rapport de forces qu'ils n'avaient ni su, ni pu ni même osé instaurer. Mais ni les colorations tégumentaires ni les états d'âme des parlementaires ne retenaient durablement l'attention des cascadeurs. De leurs petits bras armés et au moyen de notes menaçantes que, depuis la tribune, ils lui faisaient passer en salve par les huissiers, ils veillaient surtout à ce que le PR assumât le rôle constitutionnel dont, dans le fourgon qui les conduisaient à Servailles, ils lui avaient tracé les termes – leurs exigences, et nulles autres - et assigné les modalités d'exercice – leur adoption immédiate et inconditionnelle. Ils étaient aidés en cela par la résurgence inopinée des travaux législatifs de quelques parlementaires utopistes qui avaient précédemment planché, dans la plus totale indifférence, sur les conditions d'accès au statut de demandeur d'asile, à leur formation, à leur emploi, ainsi que sur la situation de leurs enfants. Maintenues sous le boisseau après avoir tracé le chemin menant de leur validation complaisante à leur enterrement juridique, ces contributions avaient été opportunément réactivées dans la soirée par quelques hauts-fonctionnaires empathiques desquels on n'attendait d'habitude rien de tel et qui les avaient néanmoins anonymement adressées par courriel indexé TTU[6] à tous les parlementaires. Leur mise à jour argumentée permit bientôt d'éteindre l'ardeur oppositionnelle des quelques récalcitrants de principe qui cherchaient à enfiévrer les débats auxquels le Congrès devait pourtant se résigner. Grâce fut donc rendue par les cascadeurs à cette poignée de parlementaires et de fonctionnaires qui les avaient peut-être précédés sans le savoir, ou peut-être rejoints parce qu'ils étaient restés trop isolés jusqu'alors ! Mais, plus et mieux encore, tous se sentaient aussi soutenus, ce soir-là, par la foule de ces citoyens aussi inattendus que survoltés qui s'étaient rassemblés autour du Château de Servailles et auxquels des stands improvisés de merguez-frites et de de vin chaud fournissaient l'énergie d'affronter ce début de nuit d'hiver avec une détermination à la hauteur de leurs nouvelles aspirations.

Dans ce contexte cependant, et de l'avis des plus idéologues des cascadeurs, il ne s'agissait pas seulement de prendre une nouvelle Bastille. Il fallait aussi s'assurer des modalités de réaffectation de ses pierres déchaussées afin qu'elles ne servent plus jamais à enfermer les opprimés et les exclus des

[6] TTU : traitement de toute urgence.

temps modernes. Mais, au mieux, à construire à leur intention de nouveaux abris et de nouvelles perspectives Ou, au pire, à ériger de transitoires barricades pour que chacun se souvienne du sens dans lequel souffle habituellement le vent de l'Histoire. Il ne suffisait pas non plus qu'un PR soudain retranché sur des positions mi-altruistes mais mi-élitistes prône une vague ouverture du droit d'entrée aux seuls étrangers réputés dynamiques, motivés et télégéniques qui se présentaient aux portes de notre pays vieillissant, égoïste et fatigué. Il fallait aussi qu'il en tire toutes les conséquences et qu'il encourage clairement et concrètement leur installation et leur résidence, et celles de leurs familles, dans chacun de ces territoires en effet vieillissants, égoïstes, fatigués mais qui, perclus d'ankylose et d'ennui, avaient de toute évidence besoin d'eux pour se régénérer durablement.

Les cascadeurs ne lâchèrent donc pas prise devant le Congrès, que sa déconfiture asphyxiait à vue d'œil, et ils n'acceptèrent de rendre le PR à sa famille éplorée – tout comme les parlementaires aux routines de leur choix – qu'après avoir obtenu des garanties formelles sur l'ensemble de ces sujets. Après quoi le PR pourrait disparaître à jamais des écrans, aller tirer sa flemme dans un palais décati ou au fond d'un bocage perdu avec la modeste pension que lui verserait la nation modestement reconnaissante, ou même décider de travailler dans la maçonnerie ou les chemins de fer si l'idée lui en venait, peu importait. Ils ne quittèrent donc les lieux, par une porte dérobée du château – un ami les attendait avec une estafette – , qu'à l'issue de la conférence de presse au cours de laquelle le PR annonça publiquement l'ensemble des dispositions qu'il avait demandé aux congressistes d'adopter en séances exceptionnelles de leurs assemblées parlementaires respectives, pour publication sous quarante-huit heures au Journal officiel. Point final.

Ces cascadeurs-là décidèrent d'avoir le triomphe modeste. Il restait en effet encore beaucoup à accomplir. Car, pendant qu'ils ferraillaient dans les coulisses de la scène parlementaire, les autres cascadeurs, arrivés à Noçanel avec les personnes et les familles qu'ils y avaient guidées, s'efforçaient de créer les conditions locales d'un précédent d'avenir, qu'ils espéraient exemplaire et sans retour. Dans l'estafette qui s'éloignait de Servailles pour rejoindre Noçanel, on consulta donc avec ferveur les messages et autres gazouillis qui s'étaient accumulés sur les téléphones. Ils étaient encourageants, même s'il apparaissait déjà qu'à Noçanel les moyens d'hébergement d'urgence allaient s'avérer difficiles à dégager spontanément auprès d'une population et d'institutions locales qui hésitaient entre la sympathie, l'indifférence mais aussi la franche hostilité. Les cascadeurs en étaient là de leur impatience à se rejoindre sur place, à se retrousser les manches de concert, à dérouler leurs arguments bien rôdés (« *nous ne sommes des étrangers les uns pour les autres que si nous ne relevons pas ensemble les défis de notre possible lieu de vie commun* », « *il n'y a plus ni cow-boys ni indiens lorsque pousse le grain sur les terres que nous cultivons côte à côte* », etc.), bref à définir un espace repartagé dans l'intérêt de tous, lorsque l'estafette des « servaillais » fut dépassée par un taxi qui, la prenant en épi, la força à s'arrêter sur le bas-côté de la route. Une femme ronde, blonde et joviale en sortit d'un bond, régla sa course, congédia le chauffeur, vint ouvrir d'autorité la porte coulissante de l'estafette et, bien que son l'habitacle fut déjà bien plein, s'y installa sans plus de façon. « *Bonjour, je suis Hélène Chapuis, députée-maire de Noçanel* », dit-elle. « *Je suis sortie des locaux du Congrès en même temps que vous. Je voulais vous parler, mais vous êtes partis comme des voleurs ! J'ai juste eu le temps de laisser une délégation de vote à une proche collègue de l'Assemblée, députée du Ruja, avant d'attraper un taxi au vol pour vous rejoindre. Je vous ai observés, en séance, et j'ai consulté les documents que nous avons reçus pendant et après le discours du Président. Je désapprouve vos méthodes, mais vos objectifs m'intéressent. Ma ville et ma circonscription sont*

moribondes, et je vous rejoins sur un point : vos protégés peuvent peut-être leur apporter, nous apporter, une nouvelle chance. Une dernière occasion de rebond. J'apprécie que vous vouliez associer nos habitants à vos projets expéditifs, mais ne vous y trompez pas : une partie d'entre eux, qui ne voient des étrangers et des migrants qu'à la télévision, les ont depuis longtemps désignés comme les sources de tous leurs déboires et de tous leurs malheurs. Vous aurez besoin de moi pour faire la jonction avec le Préfet et avec les associations du cru, tout comme j'ai besoin de vous pour changer la donne du développement local. Donc, si vous faites un peu de place à mon gros cul et si vous en admettez la générosité, je monte et je viens avec vous ! ». A l'issue d'un vote rapide, les cascadeurs acceptèrent sa proposition et reprirent la route, que le crépuscule avait depuis longtemps réduite à la portée de leurs phares. Hélène Chapuis posa la tête sur l'épaule de Louis et s'endormit aussitôt. Dans un autre coin de l'habitacle, Sarah se faisait masser le poignet par David au moyen d'un fond de tube de crème Nivéa qu'elle avait trouvé dans la boîte-à-gants en y glissant son revolver.

AFP – 16 janvier 20.. – 23h (correspondant) – L'annonce de l'arrivée en début de nuit, sur la place de la Mairie, de dix cars transportant plus de cent trente familles de demandeurs d'asile avec enfants n'est pas passée inaperçue des habitants de la petite ville de Noçanel, ordinairement déjà assoupie à cette heure. Alertés par les médias, plusieurs d'entre eux attendaient les nouveaux arrivants de pied ferme, tout en se toisant les uns les autres au motif de dispositions à l'accueil manifestement divergentes, ce dont certains témoignent volontiers. « On veut nous faire croire que tous ces intrus fuient je ne sais quelles persécutions politiques ou militaires, ou encore le prétendu réchauffement climatique qui assècherait leurs terres », *explique ainsi Olivier C., ouvrier agricole au chômage depuis trois ans (et qui demande le bénéfice de l'anonymat).* « Mais, dans le premier cas, qu'ils se démènent un peu, qu'ils aient les c… de s'organiser, de se défendre et de résister sur place au lieu de fuir comme des lâches ! Et, dans le second cas, puisqu'il paraît que nous sommes trop nombreux sur la planète, alors excusez-moi – je ne suis pas raciste, mais qu'ils crèvent les premiers, plutôt que de venir se nourrir sur nos terres, des terres que nous cultivons depuis des générations ! Nos propres misères sont prioritaires, voyez ce que notre ville et nos campagnes sont devenues ! Nous, nous n'envahissons personne, mais tout le monde nous laisse tomber. On sait comment cela va tourner, on va d'abord nous dire que l'installation de ces familles est provisoire, mais ça va finir par durer, on va les héberger jusqu'à dieu sait quand, leur verser des allocations, et tout cela avec nos impôts ! *». Rencontrée, thermos de café à la main et deux ou trois couvertures sous le bras, devant la vaste salle polyvalente qui jouxte la Mairie, Gisèle S. (qui tient elle aussi à rester anonyme) est d'un avis tout autre.* « Face à ces familles qui ont connu et franchi toutes les épreuves et qui viennent nous tendre la main », *affirme cette institutrice retraitée, militante associative de longue date*, « nous n'avons pas seulement un devoir d'hospitalité, mais aussi, tout simplement et pour commencer, un devoir d'humanité. Quoiqu'en disent certains ici, rien ne nous distingue d'elles sur le fond. Leurs enfants sont innocents des malheurs qui les accablent et qui constituent leur lot quotidien à l'âge où, comme les nôtres, ils devraient connaître le privilège de l'insouciance. Je pense même que, comme leurs parents, ce n'est pas seulement un devoir mais, mieux encore, un droit d'hospitalité qu'il faut établir en leur faveur », *ajoute-t-elle sous les applaudissements des uns et les huées des autres. Pendant ce temps, la place de la Mairie se remplit à vue d'œil de nouveaux arrivants qui refusent, poliment mais fermement, de parler aux journalistes. «* Nous sommes la fameuse majorité silencieuse ! *», suggère l'un d'entre eux dans un éclat de rire qui se propage autour de lui. Certains ont amené des packs de bière et improvisent, l'humeur joyeuse, des parties de pétanque bien inhabituelles, selon l'avis des*

observateurs, sinon en ces lieux du moins en cette saison et à cette heure. « Pour une fois qu'il se passe quelque chose ! *», commente malicieusement André Delmas, retraité des chemins de fer, approuvé par Rachid Boudjema, employé d'un proche* fast-food*, et par Jeannine Ducoutrieux, vacataire à Pôle Emploi. Les uns et les autres visent le cochonnet d'un œil tout en guettant l'arrivée des cars de l'autre. Le bruit court par ailleurs sur la place, émis par le Directeur général des services de la Mairie, engoncé dans sa parka, mais non confirmé à la presse, que les venues d'Hélène Chapuis, députée-maire de la ville, et de Georges Dégescaux, Secrétaire général de la Préfecture, seraient imminentes.*

Pour finir, et une fois opérée la jonction entre les cars et l'estafette qui avaient convergé vers Noçanel, c'est dans une ambiance à la fois festive et tendue qu'une bonne cinquantaine de cascadeurs se retrouvèrent en début de nuit sur la place de la Mairie, au milieu de la petite foule formée par les familles des demandeurs d'asile et par les plus curieux ou les moins récalcitrants des habitants de la ville. Les plus hostiles s'étaient quant à eux repliés vers la Brasserie du Centre, qui avait exceptionnellement ré-ouvert ses portes et du comptoir de laquelle ils observaient et commentaient la scène, les uns en maugréant, les autres en cherchant à exciter les esprits, tous assez satisfaits au fond de la rupture de routine ainsi occasionnée mais n'osant pas se l'avouer entre eux.

Sur la place, cependant, s'était miraculeusement opérée une sorte de multiplication des sandwiches, des paquets de biscuit, des thermos de café et de thé, des bouteilles de soda, des couvertures, des vêtements de toutes tailles et même des jouets pour les enfants. Aussi les familles, d'abord accueillies par des lazzis et des slogans hostiles, avaient-elles fini par sortir prudemment, une à une, de leurs cars et à s'approcher des habitants les plus souriants. Quelques interprètes s'improvisaient de part et d'autre. Alors que les plus jeunes des enfants avaient fini par s'assoupir sur les fauteuils des cars, les plus âgés prenaient un plaisir non dissimulé, malgré le froid, à se dégourdir les jambes, à tester les toboggans, à accepter – une fois vérifiée l'approbation de leurs parents – les biscuits et les sodas qu'on leur tendait. Quelques adolescents s'étaient même rassemblés autour des joueurs de pétanque et, d'abord silencieux et perplexes, finissaient par acclamer les meilleurs pointés et tirés des joueurs lesquels, à la fois rigolards et flattés, y trouvaient l'occasion de dégoupiller de nouvelles canettes de bière.

Un groupe d'hommes, manifestement éméchés, sortirent de la Brasserie du Centre en vociférant de loin « *On est chez nous ! On est chez nous* » ou encore « *Chapuis, démission !* », mais leurs voix furent bientôt couvertes par les accords sonores et les subtils arpèges de l'accordéon qu'une jeune voisine venait d'apporter et dont elle entreprenait de tirer un pot-pourri de mélodies de fête rurale. Un groupe d'autochtones se forma autour d'elle et, comme chacun en connaissait la musique et les paroles, il en résulta aussitôt une chorale populaire improvisée. Un second cercle composé des tout récents arrivés, dont certains descendirent de leurs cars pour l'occasion, se constitua alors autour du premier, considérant et écoutant les chanteurs avec une attention non dépourvue de gravité, et finissant par applaudir avec enthousiasme chaque fin de chanson.

Un peu en retrait, Hélène Chapuis, frigorifiée et visiblement émue, se concertait avec Georges Dégescaux, le Secrétaire général de la Préfecture, qui s'efforçait quant à lui de rester impavide. Tous deux finirent par demander à être rejoints par Louis, Sarah, Alex et David, par quelques-uns des

interprètes improvisés ainsi que par certains des habitants et des habitantes qui avaient organisé la collecte de dons et que la mairesse semblait bien connaître. Dégescaux sortit de sa serviette un bloc de papier et un stylo.

Un peu moins de trois quarts d'heure plus tard, alors que la Brasserie du Centre éteignait de nouveau ses lumières et que deux fourgonnettes de la Gendarmerie étaient bien inutilement venues se poster de part et d'autre de la place, il apparut qu'Hélène Chapuis, un dernier gobelet de thé brûlant à la main, et ses interlocuteurs étaient parvenus à finaliser des listes d'hébergement d'urgence pour la nuit. Toutes les familles furent invitées à se rassembler entre les cars, dont les chauffeurs allumèrent les phares pour manifester leur solidarité envers ce qui était en train de se dessiner. Les habitants – et même les joueurs de pétanque – encore présents sur les lieux les rejoignirent. Le froid incitait les uns et les autres à se rapprocher pour se tenir chaud, mais pas seulement pour se tenir chaud : quelque chose d'inédit se produisait sous leurs yeux, et ils en devenaient de fait parties prenantes. La mairesse et les interprètes expliquèrent que la toute proche salle polyvalente n'était ni assez vaste ni assez équipée pour accueillir plus de soixante familles, mais que le gymnase, en sortie de ville, qui était chauffé et disposait en outre de nombreux matelas de sol et de vastes sanitaires, pouvait en abriter un nombre équivalent. On dénombrait enfin dix familles avec des bébés, et l'idéal serait qu'elles puissent être reçues pour la nuit par des particuliers, à défaut de quoi on aviserait autrement en recourant par exemple à certains locaux techniques de la ville. Un lourd silence suivit cette dernière annonce. Mais, peu après, une habitante leva la main : « *J'aurais bien une chambre chez moi, notre fille est partie faire ses études à la capitale* » ; puis un habitant : « *Moi c'est pareil, depuis que ma mère est morte …* » ; et il y eut bientôt plus d'offres que de besoins, une habitante se proposant même de loger deux familles dans sa vaste ferme, toute proche de la ville.

D'intenses opérations logistiques – inscriptions sur les listes, orientations vers les cars des familles destinées à rejoindre le gymnase, affectations des familles hébergées aux familles hébergeantes – se déroulèrent alors sur une place revenue effervescente. Dégescaux alla quant à lui trouver les gendarmes pour leur expliquer la situation, et ceux-ci allaient s'en retourner dans leur caserne lorsque les cascadeurs lui posèrent la question de leur propre hébergement, du moins de celui de certains d'entre eux, pour la nuit. D'un geste, il retint alors les militaires, s'éloigna pour passer un appel téléphonique sur son portable – pour la première fois, mais à distance, on le vit alors sortir de sa glabre impassibilité – puis revint vers eux : « *C'est bon, vous pouvez passer la nuit dans l'annexe de la gendarmerie !* », annonça-t-il devant un capitaine interloqué mais discipliné.

Avant que chacun ne rejoigne son logis improvisé, Hélène Chapuis, rassemblant les forces qui lui restaient, reprit la parole une dernière fois et, faisant de ses mains un porte-voix, cria à la cantonade : « *Rendez-vous demain matin à neuf heures à la Salle des fêtes de la mairie pour un petit-déjeuner offert par la Ville, et pour décider de la suite ! D'ici là, bonne nuit à toutes et à tous, et faisons ensemble de beaux rêves ! Mesdames et messieurs les interprètes, veuillez-traduire, s'il vous plait.* »

Sarah ne put s'empêcher d'aller embrasser Hélène Chapuis avant de rejoindre l'estafette où une dizaine de cascadeurs s'étaient entassés pour suivre les deux fourgonnettes de gendarmes entre lesquels une quinzaine d'autres avaient également pris place.

AFP – 29 février 20.. – 14h – Près d'un mois et demi après les événements qui, de Lomme-le-Saint à Noçanel, en passant par le Congrès de Servailles, ont abouti à la réforme constitutionnelle en cours de préparation et à un grand nombre d'initiatives locales, une conférence de presse organisée par plusieurs des parlementaires, maires et responsables associatifs impliqués s'est tenue ce matin au Conseil économique, social et environnemental. On se souvient que le 16 janvier dernier, au Centre de Rétention Administrative (CRA) de Lomme-le-Saint et en présence de la presse, un groupe d'activistes anonymes et parfaitement organisés – mais qui se sont volatilisés dans la nature dès le lendemain à l'aube – avait pris en otage le Président de la République pour le contraindre à convoquer le Congrès et à énoncer devant lui une série d'engagements dont nous vivons aujourd'hui les conséquences législatives. Et que, simultanément, plusieurs autres de ces activistes, qui avaient affrété à cet effet une dizaine de cars sous de faux noms et réglé les frais afférents en liquide, imposèrent la libération et assurèrent l'acheminement vers la ville de Noçanel, préfecture du Rone, de l'ensemble des cent trente familles, déboutées du droit d'asile, retenues au CRA. On se souvient enfin que, malgré quelques frictions initiales et, dans les jours qui suivirent, les manifestations hostiles et parfois violentes – mais assez peu suivies – organisées par les dirigeants nationaux et roniens de la Ligue Frontiste, une majorité de noçaneliens, encouragés en ce sens par leur mairesse, Hélène Chapuis, et par la neutralité bienveillante du Préfet, réagirent plus positivement que prévu à l'arrivée inopinée de ces familles. Et qu'ils firent preuve à leur égard d'une capacité d'accueil assez inattendue, d'abord en termes d'hébergement puis, sur la durée, en faveur de leur intégration locale.

Répondant longuement, la première, aux questions de la presse – dont plusieurs des journalistes présents lors des événements de Lomme-le-Saint, y compris deux des trois d'entre eux dont l'identité avait été usurpée, à leurs dépens, par les activistes – , Hélène Chapuis a tout d'abord relaté la surprise de ses services et de ses concitoyens lorsque, dès le lendemain de leur arrivée, à l'occasion d'un petit-déjeuner organisé dans les locaux de la Mairie, plusieurs adultes et quelques enfants arrivés la veille s'enquirent, avec l'aide des interprètes disponibles, de la présence d'une bibliothèque publique et de la possibilité d'y accéder. Leurs interrogations se concentraient aussi sur les possibilités de suivre des formations linguistiques. Quelques habitants et militants associatifs de la ville se manifestèrent aussitôt en se proposant d'y pourvoir, « avec les moyens du bord » précisèrent-ils. Peu à peu, toujours selon Hélène Chapuis, on vit alors un grand nombre des nouveaux arrivants lever la main et prendre la parole les uns après les autres pour signaler, par l'intermédiaire des interprètes, qu'ils étaient disponibles pour occuper tout emploi qu'on voudrait bien leur proposer. On entendit aussi des enfants parler d'école, et des adolescents de formation professionnelle.

Hélène Chapuis a poursuivi son récit en expliquant que, dans la journée, de nouveaux habitants firent connaître à la Mairie leurs disponibilités pour accueillir « transitoirement » des familles. Que d'autres signalèrent spontanément l'existence d'appartements voire de maisons depuis longtemps inoccupés. Et que, le soir même, une réunion convoquée à son initiative dans la Salle des Fêtes de la Mairie connut une affluence exceptionnelle. Que des commerçants, des restaurateurs, des garagistes, des artisans, des entrepreneurs de travaux publics, des directeurs de services d'aide à domicile, des représentants d'associations, des exploitants agricoles de la périphérie urbaine, et même le Directeur des ressources humaines de l'Hôpital, vinrent faire savoir qu'ils manquaient moins d'activités à déployer que de bras et de compétences à y employer même si, pour l'instant, il ne fallait guère compter sur des rémunérations très conséquentes. Invité par le Préfet, l'Inspecteur de l'Education

nationale rappela quant à lui que plusieurs classes risquaient d'être fermées à la prochaine rentrée scolaire par manque d'effectifs. Si bien, a poursuivi Hélène Chapuis, que Georges Dégescaux, le Secrétaire général de la Préfecture, a du, comme la veille au soir, établir toute une série de nouvelles listes non plus d'offres d'hébergement, mais de perspectives d'emplois, et ceci avec l'aide des fonctionnaires municipaux réquisitionnés pour la circonstance. Si bien aussi que la soirée se termina fort tard. La Gendarmerie n'eut pas même à intervenir pour chasser les manifestants hostiles qui, à l'appel de la Ligue Frontiste, s'étaient rassemblés sur la place de la Mairie : la plupart d'entre eux s'éclipsèrent d'eux-mêmes, vaincus par le froid, pendant que d'autres – petits employeurs potentiels – rejoignaient discrètement la réunion et finissaient par demander, à toutes fins utiles, leur inscription sur les listes en cours d'élaboration. Après quoi, les familles rejoignirent qui la salle polyvalente, qui le gymnase, qui leurs familles d'accueil de la veille, ou de nouvelles familles d'accueil. On se résolut même à en installer quelques-unes dans une vaste salle, inoccupée, de la bibliothèque municipale. Hélène Chapuis révéla enfin que son mari et elle-même avaient eux aussi décidé d'héberger pour quelques nuits un couple d'interprètes qui n'avaient pas ménagé leurs efforts pendant la soirée.

A une question portant sur le bilan de cette expérience inédite, Hélène Chapuis a répondu qu'à ce jour près de deux tiers des adultes arrivés à Noçanel dans la soirée du 16 janvier avaient déjà pu être embauchés dans le cadre de contrats de travail plus ou moins consolidés. Certains le furent au vu de leurs expériences ou qualifications antérieures qui, on le réalisa alors à l'encontre des représentations courantes, étaient loin d'être inexistantes. D'autres étant beaucoup moins adaptés aux postes à pourvoir, la Préfecture, répondant aux injonctions du Ministère de l'Intérieur (rendu plus conciliant en la matière par les débats parlementaires en cours), leur a cependant facilité l'accès à des formations professionnelles appropriées, tout en acceptant de débloquer pour tous le financement de formations linguistiques accélérées et, sans trop de publicité, l'accès à des procédures accélérées de régularisation administrative dès que les contrats de travail étaient signés. De son côté, la Mairie s'est saisie des moyens légaux dont elle dispose pour réquisitionner des logements vacants sur la commune et y affecter peu à peu les familles, selon leurs tailles, en même temps qu'elle a favorisé l'inscription des jeunes enfants dans ses crèches municipales et des enfants plus âgés dans ses écoles primaires et ses cantines. Les adolescents, quant à eux, ont pu rejoindre les deux collèges de la ville au prix cependant de quelques réticences administratives de leurs chefs d'établissement et surtout du bizutage, transitoire mais finalement intégrateur, de certains de leurs condisciples (notamment, aux dires d'enseignants qui en furent témoins, d'élèves dont les parents affichent leur adhésion à la Ligue Frontiste).

Interrogés à leur tour par les journalistes, plusieurs maires de petites et moyennes communes participant à la conférence de presse ont tenu à faire état de leur vif intérêt pour l'expérience noçanelienne : certains disant attendre la consolidation de son bilan pour la tenter à leur tour ; d'autres reconnaissant avoir déjà engagé des contacts plus ou moins formels avec les services de l'Etat pour se porter candidats à l'accueil, sur le territoire de leurs communes ou de leurs intercommunalités, d'effectifs « raisonnables » d'étrangers réfugiés, qu'ils soient demandeurs ou déjà déboutés du droit d'asile ; tous considérant que, à dix-huit mois des élections municipales, une telle option représentait à l'évidence un « pari citoyen » sur l'arbitrage qu'effectueraient leurs administrés/électeurs entre le réalisme socio-économique – saisir une nouvelle voire une ultime chance de relancer le développement local – et le repli culturel identitaire – refuser de voir son cadre de vie remanié par des populations et des modes de vie allogènes.

Présent dans la salle, mais évidemment pas invité à la tribune, l'ancien maire – devenu porte-parole de l'opposition municipale – d'une sous-préfecture de moyenne montagne affectée par le déclin économique et industriel, la dépopulation chronique et la déshérence programmée de ses services publics, prit alors l'initiative de contribuer à ces échanges. Il fit savoir à la presse que son équipe ferait résolument valoir, quant à elle, le principe du droit – et pas seulement du devoir – d'hospitalité dû aux étrangers venus se réfugier dans notre pays pour élaborer son programme électoral et convaincre la population de l'importance et même de la nécessité de leur faire toute leur place pour redynamiser la ville. Il ajouta, à travers le brouhaha ainsi déclenché, qu'il importait pour ce faire que l'Etat apporte sa contribution active à de telles perspectives, et qu'il dégage des moyens non seulement financiers mais aussi juridiques à cet effet.

Plusieurs journalistes sollicitèrent en conséquence les parlementaires présents. Qu'en était-il du contenu et du calendrier des réformes législatives et constitutionnelles en cours de discussion au Parlement ? Pourquoi n'entendait-on plus le Président de la République s'exprimer à ce sujet depuis sa prise en otage et son intervention au Congrès ? Comment comprendre sa massive baisse de popularité, voire même l'indifférence croissante dont il était l'objet de la part de l'opinion publique depuis les événements de Lomme-le-Saint ? Quelle était l'analyse d'Hélène Chapuis, en tant que mairesse et députée à la fois, sur tous ces sujets ? Des questions fusèrent aussi en direction des responsables associatifs nationaux présents : pourquoi et comment leurs représentants locaux envisageaient-ils concrètement de prendre part aux évolutions projetées, et peut-être même de les infléchir puisqu'ils se trouveraient souvent placés en première ligne de la mise en œuvre de leurs conséquences ?

Dès lors, la conférence de presse a pris une tournure moins politique, mais aussi moins anecdotique, pour aborder les composantes à la fois plus institutionnelles et plus opérationnelles des tendances observées, sans oublier leurs possibles retentissements internationaux. C'est ainsi que (…)

« *Ras-le-bol* », dit Alex en interrompant sa lecture à haute voix. Et sans doute l'auteur de ce récit va-t-il lui aussi bientôt s'en tenir là, l'essentiel – ou presque – venant d'être relaté, et la suite, prometteuse en diable, restant encore et toujours à envisager. « *Ce communiqué de l'AFP est interminable »,* poursuivit Alex, « *et puis il date d'un an – à un jour près – et nous savons toutes et tous, maintenant, ce qu'il est advenu. Mes amis, nous avons réussi au-delà de nos espérances ! Où sont donc passées ces bouteilles de champagne ?* ». « *Au frais sous la cascade* », répondit Nadia. « *Non, Alex, nous ne sommes pas allés au-delà de nos espérances* », objecta Kevin. « *Nous sommes juste parvenus à la cime de notre action, sans nous laisser intimider par les contingences ni enivrer par les illusions de l'activisme, et ceci non pas parce que nous l'avions projeté, mais tout simplement – comme aurait dit le camarade Nietzsche, ce gai cascadeur, notre ancêtre – parce que nous n'avons rien fait d'autre que la mener, étape par étape, ensemble, concentrés, sans même penser à la cime !* ». « *Tout de même, n'oublie pas l'organisation qu'il nous a fallu pour en arriver là* ! », sur-objecta Aminata, qui avait puissamment contribué aux logistiques initiales et ultérieures. « *A propos d'organisation, qui a pensé aux flûtes en plastique pour le champagne ?* », s'enquit David. « *Voilà, voilà* », répondirent à l'unisson Hans et Pablo, deux délégués étrangers qui s'avancèrent en rigolant, brandissant chacun un carton de cent flûtes.

Il y avait en effet, ce soir-là, près de deux cents « activistes » (comme la presse les avait, à juste titre, désignés) de nouveau réunis autour de la cascade des Chutes-Beaumont. Toujours anonymes et clandestins, non plus à cause de la police – qui, depuis plusieurs mois, n'avait plus reçu l'ordre de les traquer – , mais par habitude et parce que les événements avaient prouvé qu'ils étaient plus efficaces ainsi. Il y avait donc Alex, Louis, Sarah, David, Laurence, Karim, David, Nadia, Serge, Aminata, Lydie, Francisco, Kevin, Angela, Mohamadou, Dominique et les plus de cent trente autres, présents lors la réunion constitutive des « cascadeurs ». Toutes et tous étaient venus, trois jours après cette réunion, faire masse au CRA. Ils se souvenaient avec délectation qu'une quinzaine d'entre eux (dont Alex, Louis, Sarah, David) avaient fermement accompagné le PR au Congrès, qu'une trentaine d'autres s'étaient répartis dans les cars pour accompagner les familles à Noçanel (dont une vingtaine y étaient restés pour assurer et accompagner le retour des véhicules et de leurs chauffeurs la nuit-même), qu'une vingtaine d'autres encore, venus à Noçanel par leurs propres moyens, étaient allés se mêler incognito à la population de Noçanel pour veiller au grain et encourager les habitants. Ils ne pouvaient pas oublier non plus la quinzaine de cascadeurs qui, pilotés par Aminata, avaient assuré la logistique de l'opération (répartition des rôles, repérage des lieux à Lomme-le-Saint et à Noçanel, réservation de la chambre d'hôtel près du CRA, fourniture du Fagnus Maquaire 11 mm, affrètement et restitution des cars, etc.). Ni les soixante-dix autres et plus qui allèrent ensuite accompagner les villes candidates à prolonger le mouvement dans tous les coins du pays une fois connue et popularisée l'expérience d'accueil et d'intégration des familles à Noçanel.

Outre la célébration de leurs succès, ils s'étaient aussi rassemblés pour accueillir chaleureusement de nouveaux cascadeurs, séduits par leur démarche et par ce qu'elle avait déclenché à la fois au Parlement et dans plusieurs villes, ainsi qu'une vingtaine de délégués étrangers qui souhaitaient s'en inspirer pour la reproduire dans leurs propres pays.

Pendant que sautaient les premiers bouchons des bouteilles de champagne extirpées de sous la cascade, Angela et Karim prirent la parole pour expliquer les derniers développements des débats législatifs mais aussi, désormais, constituants qui se déroulaient depuis plus de six mois entre l'Assemblée nationale et le Sénat.

Comme s'y était engagé le PR devant le Congrès, les dispositions relatives à l'accueil et à l'intégration des demandeurs d'asile, au statut de leurs enfants et plus généralement à la définition d'un nouveau « droit d'hospitalité » étaient désormais acquises et votées, et leurs décrets d'application, réclamés par les collectivités locales, étaient en cours de rédaction. Hélène Chapuis et nombre d'autres maires et parlementaires s'étaient montrés particulièrement convaincants et déterminés pour faire définir puis adopter l'esprit et la lettre, à la virgule près, de ces dispositions-là.

Par ailleurs, il était devenu flagrant que l'institution du « Président de la République » avait fini par sombrer dans l'indifférence générale, son détenteur actuel étant devenu de fait d'autant plus inaudible que plus aucun de ses propos ne semblait attirer ou retenir l'attention de quiconque. « Exit*, le PR* », résuma Angela, et chacun des cascadeurs s'empressa de trinquer à l'énoncé de ce constat (sauf le rédacteur de ces lignes). Aussi était-il prévu que rien ne vienne remplacer l'institution présidentielle dans la future Constitution, telle qu'un groupe actif de parlementaires avait pris l'initiative puis s'était vu officiellement attribuer la responsabilité de la rédiger. En revanche,

enchaîna Karim, la définition d'un nouveau type de pouvoir constitutionnel était désormais à l'étude, à la lumière notamment de ce qui s'était fait jour à Noçanel et dans la dizaine de villes qui avaient suivi son exemple – mais à la lumière aussi des propos tenus par l'ancien édile de cette ville de moyenne montagne dont la teneur avait fortement retenu l'attention dans le contexte des toutes proches élections municipales. Il s'agissait « tout simplement » - selon Karim – d'instituer le pouvoir reconnu et conféré aux citoyennes et aux citoyens, là où ils vivent et d'où qu'ils viennent (y compris chaque fois que possible aux enfants et aux jeunes), de décider eux-mêmes et solidairement de leurs cadres et de leurs conditions de vie. Les contenus et les modalités de mise en œuvre de leurs décisions – locales, régionales, nationales, frontalières – résulteraient dès lors de leurs délibérations préalables. Et, à chaque niveau territorial concerné, les structures d'arbitrage et de coordination entre ces décisions procèderaient de délégations démocratiquement définies et consenties. Les délégués y disposeraient cependant d'un mandat impératif : il leur reviendrait de donner absolument suite aux orientations retenues par la majorité de leurs mandataires, mais d'exposer aussi les points de vue exprimés par les minorités en présence, et de se référer en permanence tant au droit d'accueil inconditionnel et d'hospitalité dû à chacun qu'au devoir de développement durable dû à toutes et tous.

Etc. Les cascadeurs exultaient, se congratulaient, sortaient de nouvelles bouteilles de sous leur fameuse cascade, demandaient des précisions, surenchérissaient avec de nouvelles propositions de refonte constitutionnelle, dressaient des listes de nouvelles villes à soumettre aux implantations de réfugiés étrangers. C'est-à-dire, pour appeler les choses par leur nom, aux invasions …

Pour le rédacteur excédé de ces lignes, mandaté depuis plus de treize mois par la Ligue Frontiste pour observer les cascadeurs de l'intérieur et pour rendre compte de leurs agissements en restituant fidèlement leurs propres termes, ça commençait à bien faire ! Heureusement, il était prévu de mettre fin dès ce soir à cette nausée. Il fut aisé de profiter de l'ivresse générale pour sortir discrètement de la grotte et pour aller passer le coup de téléphone tant attendu : « *Ils sont tous là. Ils sont mûrs. A vous de jouer* ».

AFP – 1er mars 20.. – 9h – Alertées en début de nuit par de proches riverains mentionnant ce qui ressemblait selon eux aux crépitements d'une très longue fusillade survenue au cœur du Parc des Chutes-Beaumont, les forces de police aussitôt diligentées pour explorer les lieux ont fini par découvrir le spectacle d'un effroyable carnage. Dans la grotte artificielle édifiée autour de la cascade qui alimente le lac du Parc gisaient en effet au moins deux cent corps atrocement criblés de balles vraisemblablement tirées par plusieurs fusils mitrailleurs. L'acharnement des assassins, qui n'ont laissé aucun message sur place, a été tel qu'aucune victime n'a survécu à ses blessures.

D'après le Ministre de l'Intérieur, le Préfet et le Procureur de la République qui se sont rendus sur place dès l'aube, plusieurs jours seront nécessaires pour identifier les corps. Le Ministre a ajouté que l'on ignorait tout, à ce stade, des raisons du rassemblement des victimes en ces lieux et à cette heure où le Parc des Chutes-Beaumont est habituellement peu fréquenté, même si la présence d'une grande quantité de bouteilles de champagne sur le site peut faire penser à une cérémonie festive. Il a ajouté que, s'agissant des motivations de leurs agresseurs, l'hypothèse terroriste ne pouvait être exclue,

dans un contexte politique où l'ouverture de nos frontières à un grand nombre d'étrangers a été récemment encouragée.

Lisbonne – Paris – Cagliari – Saint-Claude
Août 2018

FRÉDÉRIC JÉSU

NOUVELLES

Asile - 2018

Licence (CC BY -NC-ND)

Vous êtes autorisé à publier, partager, distribuer gratuitement l'œuvre de l'auteur.

Dans la mesure du possible vous devez donner le nom de l'auteur. Vous n'êtes pas autorisé à vendre, louer, reproduire, adapter, modifier, transformer ou faire tout autre usage.

Courriel de l'auteur : contact@frederic-jesu.net

Site officiel de l'auteur : https://www.frederic-jesu.net

© Copyright-France tous droits réservés 2020-2021

Paris, 2020

ISBN 979-10-394-0573-7